Procès-verbal
Assemblée générale des parents
2025-2026

ÉCOLE HAMELIN
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
QUÉBEC

<u>Assemblée générale des parents</u>
<u>16 septembre 2025 à 19 h 00 à la cafétéria de l'école</u>

PRISE DE PRÉSENCES
Élise invite tout le monde à s'assurer que sa présence soit consignée.

Christine Vigneault	Parent
Véronique Rodier	Parent
Isabelle Thiffeault	Parent
Caroline Champagne	Parent
Stéphanie Dumas	Enseignant
Janice Breault	Présente
Patricia Godbout	Enseignant
Caroline Richer	
Andrée-Anne Côté	Parent
Laurence Longprès	Parent

1. MOT DE BIENVENUE
 Élise souhaite la bienvenue.

Résolution # 1- AG 16-09-2025

2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE
 Isabelle propose de nommer la présidente du conseil d'établissement, Élise, à titre de présidente d'assemblée.

 Il est proposé par Isabelle et résolu :

 QUE Élise agisse comme présidente d'assemblée.

 ➢ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal
Assemblée générale des parents
2025-2026

Résolution # 2- AG 16-09-2025

3. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
 Patricia propose de nommer à titre de secrétaire d'assemblée Élise.
 Il est proposé par Patricia et résolu :

 QUE Élise agisse comme secrétaire d'assemblée.

 - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 3- AG 16-09-2025

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 Il est proposé par Véronique et résolu :

 QUE l'ordre du jour soit adopté telle que présentée.

 - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 4- AG 16-09-2025

5. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 10 septembre 2024
 La proposition doit venir de quelqu'un qui était présent à l'assemblée l'année dernière.
 Il est proposé par Christine et résolu :

 QUE le procès-verbal du 10 septembre 2024 soit adopté tel que présenté.

 - ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUIVI AU PROCÈS VERBAL 2024-2025
 Aucun suivi ou

7. BILAN DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
 Superbe soirée Lanterne, campagne de fromage très bien été, dîner hot-dog, approbation des activités de fin d'année. Cantine à la balle cette été. Tout s'est bien vendu.

 Penser aux campagnes de financement: Fromage St-Benoit pour Noël, On le part dès l'automne. Les autres à suivre. Patricia s'en charge. Pour le printemps, plantes, fines herbes, janvier ou pain mars. À suivre.

 Pour Noël, dîner traditionnel: Prochaine rencontre 21 octobre.

8. INSTANCES DE PARTICIPATION DES PARENTS À L'ÉCOLE
 a. *Conseil d'établissement*
 La loi sur l'instruction publique prévoit qu'un conseil d'établissement est institué dans chaque école du Québec où sont représentés les parents et les différentes catégories de personnel de l'école. Il compte aussi des membres de la communauté,

mais qui n'ont pas le droit de vote. Tout comme la direction de l'école. Il doit tenir au moins 5 rencontres par année et il fixe ses règles de régie interne, ainsi que la date, l'heure et le lieu de ses rencontres. Les séances sont généralement publiques.

Les membres du conseil d'établissement doivent agir dans les limites des fonctions et pouvoirs qui leur sont conférés avec soins, prudence et diligence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de l'école, des élèves, des parents, des membres du personnel et de la communauté.

Sur la base de l'analyse de situation, et en tenant compte du plan stratégique du centre de services scolaire des Sommets, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique avec tout ce que ça comporte. Il y a plusieurs décisions qui en découlent au cours de l'année.

b. *Comité de parents*
Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités du centre de services scolaire.

Il a aussi comme mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire.

Il permet aussi de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

c. *Organisme de participation des parents (OPP)*
L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant. Il peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujets qui concerne les parents ou sur lesquels on les consulte.

9. ÉLECTIONS

Notre conseil d'établissement est constitué de 5 parents parmi lesquels sera élu un ou une présidente du conseil, de 4 enseignantes, et 1 membre du personnel de soutien, choisis par leurs pairs et un ou deux membres de la communauté choisis par le conseil d'établissement.

Nous avons aussi l'habitude de nommer des parents substituts par le conseil d'établissement. Ceux-ci peuvent être appelés pour assister à une rencontre lorsqu'un des membres parents doit s'absenter.

L'assemblée générale doit aussi nommer un représentant au comité de parents du CSS parmi les membres du Conseil d'établissement.

Procès-verbal
Assemblée générale des parents
2025-2026

Mise en candidatures des représentants des parents au conseil d'établissement.

- Christine Vigneault en poste pour une autre année comme présidente.
- Andrée-Anne comme vice-présidente
- Caroline Champagne

2 postes de 1 an sont à pourvoir parmi les parents.
Caroline Champagne complète son mandat de deux ans (2e année).
Véronique Rodier complète son mandat de deux ans (2e année)

Résolution # 5- AG 16-09-2025

a. Nomination d'un président d'élection
On peut proposer la directrice à titre de présidente d'élections ou toute autre personne qui ne pourrait être élue

Il est proposé par Christine et résolu :

QU'Élise agisse comme présidente d'élection.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b. Règlements d'élection
Proposition de vote secret
Faire liste sur tableau blanc des mises en candidature pour les différentes catégories de postes.

Christine Vigneault se propose.

Résolution # 6- AG 16-09-2025

c) Vote

CÉ ()
Substituts (écrire deux noms)
Membres comité de parents **parmi membres CÉ**

Les votes maintenant fait, il est proposé par Christine et résolu de nommer aux postes vacants du conseil d'établissement.

- Christine Vigneault au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

- Caroline Champagne au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

- Véronique Rodier au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

- Andrée-Anne Côté au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

- Isabelle Thiffeault Côté au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

- Laurence Longprés Côté au mandat d'un an. À titre de membre au conseil d'établissement des membres parents au Conseil d'établissement.

Christine en tant que Présidence
Andrée-Anne en ta que Vice-Présidente

➢ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 FORMATION DE L'OPP

a. Formation de l'organisme
Est-ce que l'assemblée souhaite constituer un Organisme de participation des parents? Oui

b. Détermination de la composition de l'OPP
Nom
Composition Christine Vigneault, Andrée-Anne Côté, Caroline Champagne, Véronique Rodier, Isabelle Thiffeault et Laurence Longprés.

c. Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP
Règles de fonctionnement :

- Il sera décidé dans une autre rencontre s'il y a des parents et des activités.

Résolution # 7- AG 16-09-2025

FORMATION DE L'OPP

Il est proposé par Stéphanie et résolu :

QUE la formation des membres de l'OPP soit adoptée telle que présentée.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution # 8- AG 16-09-2025

12 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Élise nous présente les règles de régie interne.

Il est proposé par Christine et résolu :

QUE le document des règles de régie interne soit adopté telle que présenté.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 DATES DES RENCONTRES

Le calendrier des dates de rencontre se présente comme suit :

21 octobre, 2 décembre, 3 février, 7 avril et 23 juin à 12h.

14 FORMULAIRE DE DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Élise demande aux membres du conseil d'établissement de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts et de lui remettre.

Résolution # 9- AG 16-09-2025

15 APPROBATION DES ACTIVITÉS PRÉVUES

La direction nous présente l'activité prévue :

- Sortie de Maxime au Mont Gleason au mois de février.

Il est proposé par Isabelle et résolu :

QUE l'activité soit adoptée telle que présentée.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16 QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question.

17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution # 10- AG 16-09-2025

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Patricia et résolu que la séance à 19h40.

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(signature)	(signature)
Présidente, Christine Vigneault	Direction, Élise Huard-Bégin